

ont accès aux marchés des pays industrialisés. En même temps, leur seule possibilité de renforcer leur pouvoir d'achat à l'extérieur consiste à reconstituer les courants du commerce mondial. Prétendre le contraire est non seulement injuste, mais illusoire. Espérons que ce point de vue soit pleinement compris.

Si le protectionnisme des pays industrialisés ne cède pas sous la pression de la logique de la réalité, satisfaisant aux exigences de génération de devises que pose le développement constituera une tâche d'une extrême complexité et pourrait déboucher sur un contresens conduisant lui-même à des formes indésirables d'involutions qui se substitueraient au progrès.

Régénérer la confiance et reprendre le chemin du progrès consisterait à renforcer, sans retard, les mécanismes et actions concrètes de coopération entre les États. Ainsi serait retrouvé le sens originel et définitionnel de l'interdépendance.

Pour le Canada, comme pour le Mexique, la dimension continentale de cette coopération est fondamentale. Les déséquilibres de l'économie mondiale ont durement frappé les pays d'Amérique Latine. A de longues décennies de croissance et d'espoirs ont succédé des formes régressives de développement qui non seulement interdisent toute aspiration au progrès, mais affectent aussi l'emploi, la consommation et le bien-être de larges couches de population.

Il s'impose donc impérativement d'innover une relation continentale dans le cadre de laquelle la production, les exportations, la distribution du revenu et le progrès politique et social de tous les peuples occuperont une grande place. Il s'agit d'élargir la coopération économique et par là même renforcer le développement et la stabilité; d'étendre la communication politique dans le respect de la pluralité et, ce faisant, garantir la sécurité authentique de toutes les nations.

L'Amérique latine a donné un second souffle à l'effort qu'elle a entrepris dans ce sens. Des actions ont été concertées dans le cadre d'une stratégie commune qui vise à rénover objectifs, critères et mécanismes. Il s'agit d'instaurer un système de sécurité économique collective fondé sur l'intégration régionale, la consolidation de nos instances et organismes et la coordination de positions communes. Tels sont le sens et les objectifs de la Déclaration de Quito.

A titre complémentaire, les pays d'Amérique latine ont entrepris—dans une attitude responsable, d'opérer des ajustements dans leurs économies. Ce nécessaire effort de rationalisation ne laisse pas de provoquer un douloureux impact social.

En ce qui concerne le Mexique, tout a été mis en œuvre avec fermeté pour surmonter les obstacles créés par une conjoncture adverse. Les Mexicains ont contribué par leurs sacrifices, leur travail et leur confiance en la tâche commune du réaménagement économique, à maintenir son unité. Le Plan national de développement que nous avons établi vise à apporter des solutions aux problèmes les plus pressants, tels que l'inflation et les déséquilibres fiscal et extérieur. Mais en même temps, il engage un processus de réajustement propice aux changements structurels indispensables à l'amélioration de la base de production, étant orienté avec réalisme vers les domaines prioritaires et rentables du développement national. En dépit des difficultés énormes avec lesquelles il s'est trouvé aux prises, le Mexique a maintenu l'investissement social à des niveaux raisonnables de dépenses afin de remplir les engagements

irrémissibles que lui impose sa trajectoire historique, et pour atténuer les carences dont souffre la population:

Messieurs les membres du Parlement, parmi les pays du monde industrialisé, le Canada s'est distingué par la finesse avec laquelle il a su appréhender la réalité internationale et par son dévouement à la cause du dialogue, du développement et de la détente.

Nous nous sommes plu à observer l'intérêt croissant que votre pays attache à l'Amérique latine et, tout particulièrement, l'attention avec laquelle il suit la crise centraméricaine. Intérêt qui a transparu au sein de ce Parlement où la création, en 1981, d'un sous-comité chargé d'étudier les relations entre le Canada et les pays d'Amérique latine et des Caraïbes témoigne d'un réel souci de valoriser les liens qui unissent nos nations. Autre exemple de cet intérêt, et non des moindres, est l'initiative que le Canada a prise en décidant de doubler, en cinq ans, l'aide économique qu'il apporte à l'Amérique centrale et aux Caraïbes.

Le Mexique et le Canada s'accordant à penser que les retards économiques et sociaux sont la cause première de la crise centraméricaine, il importe que votre pays collabore au programme du Comité d'appui du développement économique et social de l'Amérique centrale qui a été créé sous les auspices du SELA. Tant l'expérience que le Canada a acquise dans la mise au point et l'exécution de projets de développement que ses capacités technologiques et financières seront ici, à n'en pas douter, d'une très réelle utilité.

Le souci qu'a le Canada de la stabilité régionale a également transparu dans les déclarations que son gouvernement a faites au sein de diverses assemblées pour appuyer les efforts pacificateurs du groupe de Contadora. En cette période où la paix dans la région se trouve de plus en plus gravement menacée, la voix ainsi que le poids politique et moral du Canada acquièrent une valeur particulière.

A nouveau, nous nous déclarons persuadés que seul le respect fidèle du droit ainsi que des principes et normes de la coexistence internationale saura établir la paix sur des assises fermes et durables.

Si les Centraméricains sont inéluctablement tenus de panser leurs plaies et de retrouver leur stabilité en revalorisant l'idée séculaire d'unité et en réglant les différends entre frères, les autres pays doivent, quand à eux, respecter l'autodétermination de ces peuples et s'abstenir d'opter pour des solutions faisant intervenir le recours ou l'incitation au recours à la force. Par bonheur, le Canada et presque tous les pays d'Amérique latine ont, en fait, pleinement appuyé les négociations par la voie diplomatique. La volonté de paix qui s'affirme au niveau international élargit peu à peu les possibilités de voir la raison et le droit prévaloir, au bout du compte, sur la généralisation de la violence et des conflits armés.

Messieurs les membres du Parlement, dans la présente conjoncture, que caractérisent d'une part la tension Est-Ouest—non seulement stérile mais dangereuse pour l'existence même de l'humanité—d'autre part un déséquilibre profond entre le Nord et le Sud—qui, du fait de l'injustice et de l'inégalité, débouche sur des conditions de vie intolérables—le Mexique et le Canada se proposent de concert d'encourager le dialogue, d'atténuer les tensions et de promouvoir la coopération internationale pour le développement.